**L’ETAT DES LIEUX DE SORTIE**

*Vous quittez bientôt votre appartement,*

*Vous souhaitez récupérer votre caution ?*

*Voici quelques conseils très utiles…*

******

******

**Rendez-vous :**

* Prenez rendez-vous pour votre état des lieux au moins 15 jours à l’avance.

**Nettoyage :**

* Une grande partie des retenues sur caution est due au nettoyage incomplet, prenez le temps de le faire !
* N’oubliez pas de dégivrer votre freezer, de nettoyer et d’ouvrir les bouches d’aération qui se trouvent dans la salle de bain, la cuisine et sur les coffrages des volets roulants, d’enlever la poussière dans les radiateurs.

**Plomberie :**

* Si vos robinets gouttent les joints sont à changer. Vérifiez que les robinets et brise jets ne soient pas entartrés. Les joints d’étanchéité en silicone présents autour du plan de travail, de l’évier de la cuisine, des plaques électriques, du lavabo, du bac de douche ou de la baignoire doivent être propres, non jaunis, sans moisissure et en bon état. Concernant les toilettes, vérifiez que la chasse d’eau fonctionne et qu’il n’y ait pas de fuite. Le robinet d’arrêt chasse d’eau ne doit pas goutter. Il doit s’ouvrir sans difficulté. Le wc et l’abattant doivent être en bon état.

**Electricité :**

* Vérifiez le bon état des prises électriques et des interrupteurs et la présence de douilles en laiton dans chaque pièce, veillez à remplacer ces dernières si elles sont cassées.
* Les cache-plafonniers ne doivent pas être descellés, jaunis ou brulés.
* Le détecteur de fumée de votre appartement doit fonctionner le voyant doit être allumé dans le cas contraire vous devez remplacer la pile.
* Néons, sonnette et radiateurs doivent fonctionner, l’ampoule du réfrigérateur et le voyant des plaques chauffantes également.

 **Menuiserie :**

* Si votre baie vitrée est fendue ou cassée, n’oubliez pas que ce type de sinistre est couvert par votre assurance.
* Les loquets de fermeture de la baie doivent fonctionner parfaitement.
* Les volets roulants doivent monter et descendre sans grincer.
* Veillez à ce que les portes coulissantes des placards soient bien dans les rails et ferment correctement.

 ● La serrure et la porte de la boîte aux lettres doivent

Fonctionner parfaitement ainsi que les serrures de la porte de la palière.

**Peintures :**

* Si des traces ou des taches sont présentes, il y a lieu de repeindre le pan de mur concerné.
* Si vous constatez des moisissures sur le mur, vous pouvez les éliminer avec de l’eau de javel diluée.

**Derniers conseils :**

* Si vous avez installé des canisses malgré l’interdiction vous devez les enlever.
* Si vous êtes locataire d’un garage, veillez à ce qu’il soit nettoyé, vidé, que la serrure et l’émetteur/badge fonctionne.
* Pour finir, le jour de votre départ n’oubliez pas de résilier vos abonnements EDF ainsi que votre contrat d’assurance.
* Pensez à effectuer votre changement d’adresse.